



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

Année 1899



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

1901

Statistique des communications

Objets de la statistique	Espagne			France Exploitation par l'Etat	Grande-Bretagne et Irlande Exploitation par l'Etat ¹⁾	
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par le "Crédit Mer- cantil"	Exploitation par plusieurs Compagnies			
I. Réseaux urbains.						
a. Nombre de réseaux	12 ¹⁾	—	45 ²⁾	959	—	
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes	159	—	7.970	11.212	—	
{ souterraines	—	—	—	5.552	—	
Totaux	159	—	7.970	16.764	—	
c. Développement en { aériens { en service	518	—	37.238	42.635	—	
{ de réserve	—	—	620			
{ souterrains { en service	—	—	—			172.062
{ de réserve	—	—	—			37.327
Totaux	518	—	37.858	252.024	—	
II. Circuits interurbains.						
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	—	—	—	5	2 ¹⁾	
{ à fil double	—	15	—	1.811	1.022 ²⁾	
{ internationaux	—	—	—	22	5 ³⁾	
Totaux	—	15	—	1.838	1.029	
b. Longueur des lignes { aériennes	—	2.089	—	24.204	14.427	
{ souterraines	—	—	—	451	217 ⁴⁾	
{ sous-marines	—	—	—	118	140 ⁵⁾	
Totaux	—	2.089	—	24.773	14.784	
c. Développement des fils { aériens	—	6.915	—	65.807	53.639	
{ souterrains	—	—	—	4.630	2.157	
{ sous-marins	—	—	—	472	283	
Totaux	—	6.915	—	70.909	56.079 ⁶⁾	
III. Stations et postes.						
a. Nombre de stations centrales	12	—	45	975	—	
b. Nombre de cabines publiques	—	20	31	1.463	—	
c. Nombre de postes d'abonnés	173	—	12.120	60.729	—	
Totaux	185	20	12.196	63.167	—	
IV. Personnel.						
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	32 ¹⁾	—	
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	—	—	135 ²⁾	—	
Ingénieurs	—	—	—	—	—	
Chefs d'équipe et monteurs	—	—	—	329	—	
Ouvriers	—	—	—	300	—	
Téléphonistes	—	—	—	2.123	—	
Facteurs	—	—	—	108	—	
Totaux	—	—	—	3.027	—	
V. Conversations urbaines.						
a. D'abonné à abonné	—	—	—	161.906.427	—	
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	—	—	41.150 ¹⁾	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	340.702	—	
e. Télégrammes téléphonés { départ	—	—	—	1.312.528	—	
{ arrivée	—	—	—	1.353.185	—	
Totaux	—	—	—	164.912.842	—	
VI. Conversations interurbaines.						
Nombre de conversations	—	—	—	4.774.824	8.170.099 ²⁾	
VII. Recettes.						
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr.	Fr.	Fr.	Er.	Fr.	
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	—	2.520.686	12.283.572	—	
c. Recettes diverses	—	—	11.159	—	4.625 ³⁾	
Totaux	686.174 ²⁾	—	—	3.324.015	—	
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	—	—	—	5.152.425 ¹⁰⁾	
b. Recettes diverses	—	—	—	—	26.925	
Totaux	686.174	—	2.531.845	15.607.587	5.183.975	
VIII. Dépenses.						
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	—	—	—	
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	—	—	—	4.305.698 ³⁾	—	
{ Matériel	—	—	—	10.835.575 ³⁾	—	
Totaux	—	—	—	15.141.273	—	

téléphoniques, année 1899.

Objets de la statistique	Hongrie		Indes britanniques		Indes néer- landaises Exploitation par des C ^{ies} privées ¹⁾	Italie		Japon Exploitation par l'Etat ¹⁾	Luxembourg Exploitation par l'Etat
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{ies} privées	Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{ies} privées ²⁾		Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{ies} privées ¹⁾		
a. Nombre de réseaux	42 ¹⁾	4 ¹⁾	43 ²⁾	7 ³⁾	36 ²⁾	—	59	11	81 ¹⁾
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes	1.799	56	1.074	1.824	11.738	—	—	1.719	84
{ souterraines	22	—	9	—	—	—	—	22	—
Totaux	1.821	56	1.083	1.824	11.738	—	—	1.741	84
c. Développement en { aériens { en service	21.561 ²⁾	601	4.928	—	13.042 ²⁾	—	—	49.409 ²⁾	927 ²⁾
{ de réserve	3.325	13	—	—	260	—	—	—	—
{ souterrains { en service	3.077	—	33	—	—	—	—	14.117 ²⁾	—
{ de réserve	3.492	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	31.455	614	4.961	—	13.302	—	—	63.526	927
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	14 ³⁾	—	—	—	5 ¹⁾	—	8	—	125
{ à fil double	50 ⁴⁾	—	—	—	4 ¹⁾	—	2 ⁴⁾	41 ⁴⁾	28
{ internationaux	9 ⁵⁾	—	—	—	—	—	—	—	1 ⁵⁾
Totaux	73	—	—	—	9	—	10	41	154
b. Longueur des lignes { aériennes	5.807	—	—	—	1.154	225	449	846	853
{ souterraines	—	—	—	—	—	—	—	—	—
{ sous-marines	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	5.807	—	—	—	1.154	225	449	846	853
c. Développement des fils { aériens	19.043	—	—	—	2.074	450	603	7.700	2.463 ⁴⁾
{ souterrains	—	—	—	—	—	—	—	—	—
{ sous-marins	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	19.043	—	—	—	2.074	450	603	7.700	2.463
a. Nombre de stations centrales	449 ⁶⁾	4	43	17	71	—	59	20 ⁵⁾	81
b. Nombre de cabines publiques	118	4	7	4	34	—	89	48	119
c. Nombre de postes d'abonnés	13.682	567	932	2.166 ⁹⁾	3.256	—	13.859	12.009	1.595
Totaux	14.249	575	982	2.187	3.361	—	14.007	12.077	1.795
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	—	22	—	—	— ⁶⁾	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	2	—	6	46	—	—	16	—
Ingénieurs	—	—	—	4	2	—	—	138	—
Chefs d'équipe et monteurs	—	5	—	8	15	—	—	—	—
Ouvriers	—	2	—	29	173 ⁵⁾	—	—	942 ⁷⁾	—
Téléphonistes	—	8 ¹¹⁾	—	44 ¹⁰⁾	187 ⁶⁾	—	—	971 ⁸⁾	—
Facteurs	—	—	—	8	15	—	—	90 ⁹⁾	—
Totaux	—	17	—	99	460	—	—	2.157	—
a. D'abonné à abonné	31.847.243	1.072.549	—	4.646.776	3.583.128 ⁷⁾	—	—	38.950.384 ¹⁰⁾	1.609.145
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	119.935	933	—	—	9.075	—	—	40.147 ¹¹⁾	13.749 ⁸⁾
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ	65.551	—	—	—	—	—	—	46.417 ¹²⁾	5.322 ⁷⁾
{ arrivée	67.265	—	—	—	—	—	—	9.167 ¹²⁾	2.635 ⁷⁾
Totaux	32.099.994	1.073.482	—	4.646.776	3.592.203	—	—	39.046.115	1.630.851
Nombre de conversations	329.955 ⁸⁾	—	—	—	15.735	12.116	111.772	604.720	847.057
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	2.082.892 ⁹⁾	58.825 ⁹⁾	260.053 ⁵⁾	718.147 ¹¹⁾	942.994 ⁸⁾	—	—	1.652.905 ¹³⁾	106.942 ⁸⁾
c. Recettes diverses	42.210	187	—	—	—	—	—	19.470	11.133 ⁹⁾
Totaux	494.578	—	—	—	22.459 ⁹⁾	—	—	417.582	9.585 ¹⁰⁾
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	—	—	—	178.882	9.152 ²⁾	55.886	504.258	— ¹¹⁾
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	2.619.680	59.012	260.053	718.147	1.144.335	9.152	55.886	2.594.215 ¹⁴⁾	127.660
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	204.753	— ⁶⁾	165.966 ¹²⁾	1.043.132 ¹⁰⁾	—	—	13.746.699 ¹⁴⁾	1.512.070
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	—	11.648	— ⁶⁾	133.845 ¹²⁾	683.665	—	—	315.998	— ¹²⁾
{ Matériel	—	16.204	— ⁶⁾	33.951	109.689	—	—	5.187.836	111.381 ¹³⁾
Totaux	—	27.852 ¹⁾	—	167.796 ¹²⁾	793.354	—	—	5.503.834 ¹⁴⁾	111.381

Statistique des communications

Objets de la statistique	Suède		Suisse Exploitation par l'Etat	Tunisie Exploitation par l'Etat	Victoria Exploitation par l'Etat
	Exploitation par des C ^{ies} privées	Exploitation par des Sociétés mu- tuelles des habitants			
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	5 ¹¹⁾	35 ¹²⁾	297 ¹⁾	9 ¹⁾	5 ¹⁾
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes	—	—	13.339	208	1.546
{ souterraines	—	—	137 ²⁾	—	45
Totaux	—	—	13.476	208	1.591
c. Développement en kilomètres des fils { aériens { en service	27.625	4.366	41.164 ³⁾	230	20.088 ²⁾
{ de réserve					
{ souterrains { en service					
{ de réserve					
Totaux	27.625	4.366	71.478	230	22.185
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	—	—	45 ⁵⁾	8 ³⁾	28 ⁴⁾
{ à fil double	—	—	503 ⁵⁾	7 ³⁾	80 ⁴⁾
{ internationaux	—	—	13 ⁶⁾	—	—
Totaux	—	—	561	15	108
b. Longueur des lignes { aériennes	—	—	—	717 ⁴⁾	524
{ souterraines	—	—	—	3 ⁵⁾	—
{ sous-marines	—	—	—	—	—
Totaux	—	—	—	720	524
c. Développement des fils { aériens	12.150	1.652	14.712 ⁸⁾	840 ⁶⁾	1.270
{ souterrains					
{ sous-marins					
Totaux	12.150	1.652	14.712	850	1.270
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	175	78	297	16	14
b. Nombre de cabines publiques	—	—	919 ⁹⁾	17	69
c. Nombre de postes d'abonnés	24.625	1.231	37.945	247	4.407 ⁵⁾
Totaux	24.800	1.309	39.161	280	4.490
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	— ¹⁰⁾	—	— ⁶⁾
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . .	—	—	74 ¹¹⁾	—	— ⁶⁾
Ingénieurs	—	—	—	—	3
Chefs d'équipe et monteurs	— ¹³⁾	— ¹³⁾	187	— ⁷⁾	5
Ouvriers	—	—	491 ¹²⁾	—	10
Téléphonistes	—	—	423 ¹³⁾	—	110 ⁷⁾
Facteurs	—	—	—	—	4
Totaux	—	—	1.175	—	132
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	—	—	19.320.148	270.000	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	—	3.000	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	— ¹³⁾	— ¹³⁾	3.904	—	— ⁸⁾
e. Télégrammes téléphonés { départ	—	—	114.932	—	—
{ arrivée	—	—	127.722	—	—
Totaux	—	—	19.566.706	273.000	—
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	— ¹³⁾	— ¹³⁾	4.218.374	36.000	— ⁸⁾
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	—	2.258.351 ¹⁴⁾	25.631 ⁹⁾	—
c. Recettes diverses	— ¹³⁾	— ¹³⁾	961.164 ¹⁵⁾	9.178	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	—	1.475.643	5.572	— ^{8) 9)}
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—
Totaux	—	—	4.873.510	40.381	—
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	— ¹³⁾	— ¹³⁾	—	— ⁷⁾	— ⁸⁾
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	— ¹³⁾	— ¹³⁾	1.537.333	— ⁷⁾	— ⁸⁾
{ Matériel	—	—	4.736.682 ¹⁷⁾	—	—
Totaux	—	—	6.274.015	—	—

téléphoniques, année 1899

Observations
<p>Allemagne. — ¹⁾ Non compris 4173 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 3068 km., un développement de 14.366 km. et desservent 10 218 postes d'abonnés. — ²⁾ On a employé autrefois des fils d'acier de 2,2 mm. de diamètre; actuellement on emploie des fils de bronze de 1,5 mm. — ³⁾ Les câbles ont 1, 3, 4, 7, 14, 27, 28, 30, 56, 112, 168 ou 224 conducteurs simples ou doubles; ils sont revêtus d'une armature en fil de fer et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. — ⁴⁾ Fils de bronze de 4,5, 4, 3, 2,5, 2 ou 1,5 mm. — ⁵⁾ On emploie les câbles des réseaux urbains (voir observation 3) ou des câbles spéciaux à 4 ou 7 conducteurs. — ⁶⁾ Câbles téléphoniques à 4 conducteurs avec isolation au moyen de fils de chanvre et revêtement d'une armature en fil de fer galvanisé. — ⁷⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ⁸⁾ Unité de temps: 3 minutes. — ⁹⁾ La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 2 du 25 Février 1894, pages 25 et suivantes.</p> <p>Australie méridionale. — ¹⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ²⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 4 du 25 Avril 1894, pages 89 et suivantes. — ³⁾ Par suite de la réunion des télégraphes et des téléphones, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées; elles sont comprises dans la statistique télégraphique.</p> <p>Autriche. — ¹⁾ En outre, 58 communications particulières et postes téléphoniques. — ²⁾ Lignes à doubles fils, 302 km. — ³⁾ La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — ⁴⁾ D'après la moyenne journalière. La diminution des circuits s'explique par le nouvel arrangement technique des communications entre les numéros de 1 à 3000, de 3001 à 5400, de 6000 à 9000 et de 9001 à 10.200 et par l'introduction des compteurs automatiques, qui permettent le contrôle minutieux des correspondances. — ⁵⁾ 25 centimes par conversation de 3 minutes. — ⁶⁾ Y compris 29.982 phonogrammes. — ⁷⁾ 12,5 centimes sans limite du nombre des mots. — ⁸⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 8 du 25 Août 1897. — ⁹⁾ 100 francs = 95,20 couronnes.</p> <p>Belgique. — ¹⁾ Fils de bronze de 1,4 mm. de diamètre. — ²⁾ A savoir: 54 km. de lignes sous-fluviales et 118 km. de lignes souterraines. Pour les lignes souterraines il est employé des câbles à isolement de papier avec gaine de plomb de 2, 4 et 6 fils de cuivre de 0,8 mm. et 1 mm. de diamètre, un câble de 204 conducteurs de 0,8 mm. de diamètre et un câble télégraphique de 62 fils à isolement de papier. Ce dernier est employé pour relier des réseaux du groupe téléphonique de Gand. — ³⁾ Dans ce nombre sont compris 3011 km. d'installations diverses indépendantes des réseaux urbains et 106 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — ⁴⁾ Fils de bronze de 1,6, 2, 2,4 et 3 mm. — ⁵⁾ Fils de bronze de 2, 3, 3,25, 4 et 5 mm. — ⁶⁾ Y compris 57 circuits télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — ⁷⁾ A savoir: 10.925 km. de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne et à la téléphonie internationale (dont 6908 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 2567 km. de circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale. — ⁸⁾ Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont quelques-uns (les plus importants) sont pourvus de plusieurs cabines. — ⁹⁾ Ce nombre se décompose comme il suit: 1° 13.697 postes reliés directement à des bureaux centraux, soit 13.620 pour les abonnés et 77 à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes; 2° 1898 postes supplémentaires raccordés à des postes primaires compris dans les 13.697 postes dont il est question ci-dessus, soit 1830 pour des abonnés et 68 à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes. — ¹⁰⁾ Au 31 Décembre 1899 il y avait 70 abonnés au service téléphonique interurbain interne, 13 abonnés au service international et 3 abonnés aux communications avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — ¹¹⁾ La direction du service téléphonique est exercée par le directeur technique des télégraphes; de même, un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le directeur technique). — ¹²⁾ Ce nombre se décompose comme il suit: 1 ingénieur, chef du réseau de Bruxelles; 2 chefs de section, chefs des réseaux d'Anvers et de Gand, et 25 agents (chefs de bureau, commis-chefs, commis et commis auxiliaires) s'occupant de travaux d'écritures. Il ne comprend pas les chefs de réseau s'occupant en même temps de télégraphie. — ¹³⁾ Chef du réseau de Bruxelles. Est compris sous la rubrique „Directeurs et adjoints“. — ¹⁴⁾ Contre-maitres et brigadiers de ligne. — ¹⁵⁾ 188 hommes et 14 femmes. — ¹⁶⁾ 13 hommes et 180 femmes. — ¹⁷⁾ Chiffre approximatif établi d'après le mouvement de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — ¹⁸⁾ 1416 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — ¹⁹⁾ Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers désigné. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — ²⁰⁾ Transmission gratuite. — ²¹⁾ A savoir: 2145 avis téléphoniques interurbains (taxe 35 centimes, voir observation 19), 387.588 communications du service intérieur (dont 329.945 de 5 minutes ou moins et 57.643 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 179.002 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités, pour lesquelles il a été échangé 130.075 communications proprement dites. — ²²⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir <i>Journal télégraphique</i> N° 2 du 25 Février 1894, pages</p>

Statistique des communications téléphoniques, année 1899

Observations

30 et 31, et les statistiques téléphoniques des années précédentes. En général, les taxes pour une conversation internationale de 3 minutes, dans les relations germano-belges, varient de fr. 1,25 à fr. 3,75. Pour les conversations urgentes, elles sont toujours à triple taxe. — ²³⁾ Dont fr. 524 pour avis téléphoniques. — ²⁴⁾ A savoir : fr. 424 pour cartes payantes et fr. 300 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — ²⁵⁾ A savoir : fr. 464.245 du service intérieur (dont fr. 47.083 pour abonnements et fr. 752 pour avis téléphoniques) et fr. 216.076 du service international, part belge (dont fr. 12.724 pour abonnements). — ²⁶⁾ Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires (modifications aux installations à charge des abonnés, etc.). — ²⁷⁾ Y compris un capital de fr. 11.430.582 représentant le coût de la reprise par l'Etat des réseaux téléphoniques concédés. — ²⁸⁾ Chiffres approximatifs.

Bosnie-Herzégovine. — ¹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — ²⁾ Dont 2 lignes jusqu'à 118 fils conducteurs. — ³⁾ Fil de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — ⁴⁾ Y compris 3 postes à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des postes et des télégraphes. — ⁵⁾ Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — ⁶⁾ Les ingénieurs du télégraphe contrôlent aussi les installations téléphoniques. — ⁷⁾ Un à titre permanent, salaire fr. 2, et 2 à titre temporaire, salaire fr. 2,40. — ⁸⁾ 3 femmes affectées aussi au service d'un bureau de dépôt des télégrammes. — ⁹⁾ Commun au bureau de dépôt des télégrammes. — ¹⁰⁾ Fr. 0,20 par conversation de 3 minutes. — ¹¹⁾ Avis téléphonique (invitation pour la conversation), 10 centimes de taxe fixe et 1 centime par mot. — ¹²⁾ 10 centimes par télégramme. — ¹³⁾ Les copies des télégrammes sont remises par voie „poste restante“ ou „télégraphe restant“. — ¹⁴⁾ A savoir : fr. 6960 pour les abonnements et fr. 5190 comme frais de première installation. — Tarifs : I. Frais de première installation, à payer d'avance, dans un rayon de 6 kilomètres : jusqu'à 500 m. de longueur effective fr. 120; chaque hectomètre ultérieur fr. 12. En dehors de 6 kilomètres la taxe est fixée spécialement. — II. Prix d'abonnement annuel : pour les installations d'intérêt privé fr. 100; pour établissements accessibles au public, comme hôtels, cafés, cercles, etc., fr. 200; pour les offices de l'Etat et des communes fr. 50; pour un poste supplémentaire (utilisation d'un deuxième, troisième, etc. poste téléphonique dans une seule et même ligne du même abonné) fr. 60; pour une sonnerie supplémentaire fr. 2; pour la jonction permanente avec un autre abonné durant la nuit (pendant la fermeture de la station centrale) fr. 6.

Bulgarie. — ¹⁾ Les réseaux sont généralement à fils doubles. — ²⁾ Fils de bronze de 2 mm. de diamètre. — ³⁾ Câble à 12 âmes formant 6 circuits métalliques, revêtu doublement de plomb. — ⁴⁾ Fils de fer de 4 mm. de diamètre. — ⁵⁾ Fils de bronze de 2 et 3 mm. de diamètre. — ⁶⁾ Dont 160 km. servent simultanément pour les services télégraphique et téléphonique (système Van Rysselberghe) et 555 km. sont destinés pour le même service, mais n'ont été employés, pendant l'année 1899, que pour le service téléphonique. — ⁷⁾ A savoir : 16 km. de fils de fer et 1472 km. de fils de bronze (dont 338 km. de 2 mm. et 1134 km. de 3 mm.). — ⁸⁾ Le personnel est commun avec celui des télégraphes. — ⁹⁾ Aucun relevé n'en a été fait. — ¹⁰⁾ Y compris les recettes pour le transfert des postes à cause de changement de domicile des abonnés, postes supplémentaires, etc., ainsi que les taxes pour les invitations échangées entre non-abonnés pour se rendre à la guérite publique, à raison de 50 centimes par invitation. *Tarif d'abonnement* : fr. 150 par poste pour la première année et fr. 100 pour chaque année suivante. — ¹¹⁾ La réunion des postes, télégraphes et téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos. — ¹⁾ Avec fil de retour (circuit métallique). — ²⁾ Fil de fer de 3 mm, de 2 mm. et fil de bronze de 1 mm. — ³⁾ Câble à 14 conducteurs, câble à 2 conducteurs sous gutta recouverte de plomb et câble sous papier à 56, 28 et 7 paires de conducteurs. — ⁴⁾ Fil bi-métal de 2 mm. — ⁵⁾ Dont 116 gratuits (postes officiels). — ⁶⁾ Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — ⁷⁾ Dames. — ⁸⁾ Le reste du personnel est commun aux postes, télégraphes et téléphones. — ⁹⁾ La taxe d'une conversation de 3 minutes est fixée à 0,10 de piastre, soit environ fr. 0,25. — ¹⁰⁾ Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,50.

Colonies portugaises (Ile S. Thomé). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Fils de fer galvanisé de 2 mm. et de cuivre dur de 1,5 mm. — ³⁾ Etablies dans les stations centrales. — ⁴⁾ Dont 29 sont installés dans différents bureaux et établissements officiels. — ⁵⁾ La direction et l'exploitation du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique de l'Etat. — ⁶⁾ Vente de matériel aux abonnés.

Colonies portugaises (Loanda). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Fils de fer galvanisé de 4 mm. — ³⁾ Dont 39 sont installés dans différents bureaux et établissements officiels. — ⁴⁾ La direction et l'exploitation du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique de l'Etat.

Colonies portugaises (Macao). — ¹⁾ Fils simples avec retour par terre. — ²⁾ Dont 21 sont installés dans différents bureaux et établissements officiels. — ³⁾ Le chef du bureau télégraphique. — ⁴⁾ Un sous-officier sans rétribution spéciale.

Congo français. — ¹⁾ Personnel commun aux services télégraphique et téléphonique : 6.

Dahomey et dépendances. — ¹⁾ Par suite de la fusion, le personnel du service postal et télégraphique assure le service téléphonique.

Statistique des communications téléphoniques, année 1899

Observations

Danemark. — 1) Les renseignements sur l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire, qui va du 1^{er} Avril 1899 au 31 Mars 1900, tandis que les renseignements sur l'exploitation des Compagnies privées se rapportent à l'année astronomique. L'augmentation des chiffres relatifs aux circuits interurbains, stations et postes des réseaux de l'Etat provient surtout de ce que le nombre des bureaux télégraphiques ouverts aussi à la correspondance téléphonique a été transporté ici de la statistique télégraphique. — 2) Réseaux établis et exploités par des Compagnies privées. — 3) Fils de bronze de 2 à 4 mm. — 4) La communication avec l'Allemagne est établie par deux voies (via Kolding et via Gjedser-Warnemünde, par des fils doubles de bronze de 4 mm.). Avec la Suède on est desservi par trois fils conducteurs doubles de bronze, savoir un de 3 mm. et deux de 4,5 mm. — 5) Outre les câbles sous-marins exclusivement destinés pour les correspondances téléphoniques, les conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes sont employés pour les correspondances téléphoniques. — 6) Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — 7) Voir statistique des Compagnies privées. — 8) Dont 24.552 conversations internationales échangées avec l'Allemagne et la Suède, avec un produit de fr. 36.793. Unité de temps : 3 minutes. *Tarifs* : Les taxes du trafic *intérieur* varient, suivant les distances, de fr. 0,35 à fr. 2,80. Pendant les heures du matin et celles du soir et aux jours de fête pendant toutes les heures de la journée, toutes les taxes au-dessus de fr. 0,70 sont réduites à fr. 0,50 jusqu'à fr. 1,04. Les taxes du trafic *international* sont les suivantes : avec la Suède fr. 1,40 à 4,16, suivant les distances; avec l'Allemagne fr. 1,40, 3 et 4. — 9) La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — 10) Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — 11) Fils de bronze de 1,25—2,5 mm. et fils d'acier de 2,75—3,55—4,31 mm. — 12) Câbles à isolation de papier et de l'air, protégés par du plomb et des caissons en ciment. — 13) Ces ouvriers à titre temporaire ont un salaire journalier de fr. 4 à 7. — 14) Ordinairement des dames. — 15) *Tarifs* : En général le prix d'abonnement à Copenhague est fixé à fr. 208 par an, tandis qu'il varie entre fr. 55 et 139 en province. Lorsque les conversations doivent emprunter les circuits interurbains, il est perçu un supplément pour chaque conversation.

Espagne. — 1) Les réseaux exploités par l'Etat ne servent qu'au service officiel. Accidentellement, il est établi, par les soins du Corps des télégraphes, des communications téléphoniques à longue distance entre Madrid, Saint-Sébastien, Saint-Idefonse, etc., pour relier la capitale avec la résidence de la Cour, d'ordinaire pendant les excursions d'été ou la saison des bains; aussi, mais plus rarement, entre Madrid et d'autres endroits à l'occasion de quelque événement d'importance et pour les besoins du Gouvernement. A part les réseaux urbains et interurbains, il existe des circuits indépendants établis et exploités par des particuliers pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire ou fabricant, soit dans les villes, soit dans la campagne. Ces circuits, à fils simples en acier ou en cuivre dur, étaient en 1899 au nombre de 800 avec 1600 postes, et leur développement de fils de 3725 km. — 2) Redevances au profit de l'Etat, à savoir : fr. 54.299 du „Crédit Mercantil“ (société exploitant le réseau interurbain nommé de la zone N.-E. de l'Espagne), fr. 612.535 des compagnies urbaines et fr. 19.341 des propriétaires des circuits particuliers. — 3) Les compagnies exploitant la téléphonie urbaine sont au nombre de 32, et leurs réseaux les plus importants sont ceux de Madrid et de Barcelone.

France. — 1) Personnel de l'Administration centrale des postes et des télégraphes, exclusivement affecté au service téléphonique. — 2) Personnel des Administrations départementales, exclusivement affecté au service téléphonique. — 3) Dépenses de l'Algérie non comprises.

Grande-Bretagne et Irlande. — 1) Année financière du 1^{er} Avril 1899 au 31 Mars 1900. Les réseaux urbains sont, pour la plus grande partie, exploités par une compagnie privée. — 2) Fils de cuivre d'un poids de 100, 150, 200, 300, 400, 600 et 800 l. a. par mille. — 3) La longueur des circuits internationaux est de 196 km., à savoir : 117 km. de lignes aériennes et 79 km. de câbles sous-marins. — 4) Câbles à plusieurs fils de cuivre d'un poids de 40 à 50 l. a. par mille. — 5) Câbles à 4 fils, chaque fil pesant 160 l. a. et couvert de 300 l. a. de gutta-percha par mille nautique. — 6) Longueur des circuits métalliques. — 7) Aucun relevé n'a été fait des communications demandées par les abonnés. — 8) Y compris les conversations tenues par les abonnés aux lignes interurbaines, ainsi que les conversations affranchies de la taxe en échange des facilités accordées pour le tracé des lignes. Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — 9) Ne concerne que les conversations urbaines entre cabines publiques et abonnés (V. b.). — 10) Y compris les taxes terminales du Post Office.

Hongrie. — 1) 20 réseaux sont à fil simple et 26 à fil double. — 2) Fils d'acier de 1,5 mm. de diamètre. — 3) Fils de fer de 5 ou de 3 mm. de diamètre, fils d'acier de 1,5 mm. ou fils de bronze de 2 mm. — 4) Fils de bronze de 2 mm. — 5) Lignes aériennes. — 6) Dont 371 postes servant en même temps de cabines publiques. — 7) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — 8) Unité de temps : 3 ou 5 minutes. Il y a été téléphoné en outre 122.034 télégrammes, qui sont compris dans la statistique télégraphique. — 9) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 57 et 58. — 10) Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées. — 11) Dames.

Indes britanniques. — 1) Année financière du 1^{er} Avril 1899 au 31 Mars 1900. — 2) En outre, il existe 440 communications particulières dans 82 localités. — 3) Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — 4) Ces

Statistique des communications téléphoniques, année 1899

Observations

renseignements font défaut. — 5) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 93 et suivantes. — 6) Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — 7) Année financière finissant le 31 Décembre 1899. — 8) Réseaux de Ahmedabad, Bombay et Karachi, exploités par la „Bombay Telephone Co“; réseau de Calcutta-Howrah, exploité par la „Bengal Telephone Co“, et réseaux de Madras, Moulmein et Rangoon, exploités par la „Oriental Telephone and Electric Co“. Ces deux dernières sociétés n'ont pas fourni de renseignements, sauf en ce qui concerne les stations et postes, ainsi que les recettes. — 9) Non compris 270 postes de communications particulières de la „Bengal Telephone Co“ — 10) Dont 14 dames. — 11) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1898, page 179. — 12) Y compris fr. 13.703 payés par la „Bombay Telephone Co“ au Gouvernement des Indes comme régate. Non compris les mêmes paiements des Compagnies „Bengal Telephone“, et „Oriental Telephone“, qui s'élèvent pour la première à fr. 10.887 et pour la seconde à fr. 9971. — 13) Conversion à raison de 1 roupie = fr. 1,6872.

Indes néerlandaises. — 1) Quinze compagnies, dont deux exploitent seulement des réseaux interurbains. — 2) La plupart des réseaux sont à fils simples. A Batavia, un fil de cuivre forme le circuit métallique afin d'éviter les influences désavantageuses des courants de la Compagnie du tramway électrique. — 3) Fils d'acier de 2,2, 2,5, 3, 3,1, 3,5 mm. de diamètre et fil de fer galvanisé de 4 mm. — 4) Fil de bronze de 4 mm. de diamètre, fil de cuivre de 4 mm. et fil d'acier. — 5) La plupart des ouvriers sont employés à titre permanent; ils sont payés de fr. 10 à 40 par mois. Ceux de la Compagnie des chemins de fer de Deli touchent fr. 1,45 par jour. En outre, ils sont logés par la Compagnie, et leur traitement médical est gratuit. — 6) La plupart sont des hommes. — 7) Dont 2.169.924 de la Compagnie téléphonique indo-néerlandaise, qui exploite les réseaux de Batavia, Semarang, Soerabaja et Buitenzorg. — 8) Pour renseignements de tarifs, voir la *statistique téléphonique de 1898* avec les additions suivantes: „Compagnie d'exploitation des communications téléphoniques“. Jusqu'à 2 km. le prix d'abonnement est de fr. 30 pour la première installation et fr. 20 pour une installation suivante; jusqu'à 5 km. fr. 20 pour la première installation et fr. 15 pour une installation suivante. — Compagnie „Telephone Japara“. Prix d'abonnement par mois: jusqu'à 2 km. fr. 20, de 2 à 10 km. fr. 35, de 10 à 20 km. fr. 40 et pour chaque 5 kilomètres de plus fr. 5. — Compagnie „Telephone Blitar“. Prix d'abonnement par mois: jusqu'à 3 km. fr. 30, au delà fr. 50 pour la première installation. Pour une installation suivante fr. 20. — 9) Vente de matériel rebuté. — 10) Il manque les renseignements de 6 compagnies.

Italie. — 1) Exercice du 1^{er} Juillet 1898 au 30 Juin 1899. — 2) L'unité admise tant pour la perception des taxes que pour la durée des conversations est de 3 minutes. — 3) Ces renseignements font défaut. — 4) Fil de bronze phosphoreux de 3 mm. de diamètre.

Japon. — 1) Année financière du 1^{er} Avril 1899 au 31 Mars 1900. — 2) Fils de cuivre dur N° 17 B. W. G. ou fils de fer N° 14. — 3) Câbles à isolation de papier vernis et recouverts de plomb. — 4) Fils de cuivre dur N° 8, 12 ou 14 B. W. G. — 5) Dont 5 en préparation d'ouverture. — 6) Direction générale des postes et télégraphes. — 7) Tous à titre permanent. — 8) Dont 551 femmes. — 9) Dont 4 femmes. — 10) Non compris le nombre des conversations effectuées pour les télégrammes téléphonés. — 11) La taxe d'une conversation (5 minutes) est fixée à fr. 0,375. — 12) On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — 13) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, page 98. — 14) Conversion faite à raison de yen 0,40 pour un franc.

Luxembourg. — 1) Tous les réseaux sont reliés entre eux; 30 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — 2) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — 3) Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 3 mm. — 4) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 mm. — 5) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — 6) Ce chiffre comprend le nombre des communications urbaines et celui des conversations interurbaines sujettes aux taxes réglementaires indiquées dans la statistique de 1898. — 7) 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale comme lettres ordinaires. — 8) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 62 et suivantes. — 9) Ce chiffre comprend le produit des communications internes et internationales. — 10) Frais de déplacement, vente de matériel, etc. — 11) Les communications de réseau à réseau sont gratuites. — 12) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses pour le personnel ne peuvent pas être indiquées. — 13) Entretien, extension et amélioration du réseau.

Natal. — 1) Le personnel supérieur est commun à celui des télégraphes. — 2) Les abonnés payent une taxe fixe annuelle.

Norvège. — 1) En ce qui concerne la statistique de 1898, voir *Journal télégraphique* du 25 Septembre 1900, page 216. — 2) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat jusqu'à la fin de l'année. — 3) La plupart des fils téléphoniques sont placés sur les poteaux télégraphiques. — 4) Dont 62 sont aussi des bureaux télégraphiques. — 5) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 36 de ces cabines publiques sont aussi des bureaux télégraphiques pendant une partie de l'année et 12 sont des stations surveillantes. — 6) Le personnel est pour la plupart commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — 7) Aucun relevé n'en a été fait. —

Statistique des communications téléphoniques, année 1899

Observations

8) Unité de temps : 3 minutes. — 9) La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — 10) Y compris 12 km. de câbles sous-marins. — 11) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales. — 12) Y compris 78 km. de fils sous-marins. — 13) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — 14) Unité de temps : généralement 5 minutes. — 15) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — 16) A savoir : fr. 819.230 de frais d'entretien et fr. 1.194.314 de frais d'établissement.

Nouvelle Calédonie. — 1) Circuit à fil simple avec retour par terre. — 2) Fils de bronze de 1,1 et 1,3 mm. de diamètre. — 3) Fil de fer de 3 mm. de diamètre. — 4) Le personnel du service télégraphique assure la construction et l'entretien des réseaux téléphoniques urbain et colonial. — 5) Il n'est pas tenu compte spécial pour la construction et l'entretien des réseaux téléphoniques; ces dépenses sont englobées dans les frais d'exploitation du service télégraphique.

Nouvelle Zélande. — 1) Année financière du 1^{er} Avril 1899 au 31 Mars 1900. — 2) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 106 et suivantes.

Pays-Bas. — 1) Fils de 2,5 à 3 mm. de diamètre. — 2) Fils de 3 à 4 mm. de diamètre. — 3) Etablies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — 4) Tous les postes d'abonnés des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. — 5) La direction est confondue avec celle des télégraphes. — 6) Dames. Le personnel est exclusivement affecté au service téléphonique interurbain. — 7) Y compris le montant de l'achat des circuits intérieurs par l'Etat. — 8) Réseaux d'Amsterdam, d'Arnhem et de Rotterdam. — 9) Ces chiffres ne concernent que le réseau de Rotterdam. — 10) A savoir: Amsterdam, 1144 km. de fils aériens et 10.576 km. souterrains; Rotterdam, 717 km. de fils aériens et 7571 km. souterrains; Arnhem, en tout 2722 km. — 11) Y compris 16 employés du réseau d'Arnhem dont la spécification n'est pas donnée. — 12) A savoir: 20 réseaux de la Compagnie néerlandaise du téléphone Bell et 23 réseaux d'autres exploitations privées. Toutes ces exploitations n'ont pu fournir d'autres données que celles qui figurent ci-après. — 13) Non compris les lignes et le personnel de la Compagnie néerlandaise du téléphone Bell, cette Compagnie n'ayant pas fourni de renseignements à ce sujet. — 14) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 65 et 66.

Queensland. — 1) Fils simples, excepté à Brisbane, où les abonnés sont en partie desservis par des fils doubles. — 2) Ces renseignements ne peuvent pas être donnés cette année. — 3) La direction centrale est confondue avec celle des postes et télégraphes. — 4) Les employés du télégraphe prêtent aussi leur concours au service téléphonique. — 5) A titre permanent. Suivant les exigences du service on emploie aussi des ouvriers, à titre temporaire. — 6) Chiffre calculé sur les conversations comptées une fois par semaine. — 7) Aucun relevé n'en a été fait.

Roumanie. — 1) Année financière du 1^{er} Avril 1899 au 31 Mars 1900. — 2) Circuit métallique. — 3) Dont 7 circuits interurbains à fils doubles servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe“, d'une longueur de lignes de 1080 km. et d'un développement de fils de 2160 km. — 4) En outre, il existe 72 circuits privés (60 à fils simples et 12 à fils doubles) d'une longueur de lignes de 251 km. et d'un développement de fils de 916 km. — 5) La direction centrale est confondue avec celle des télégraphes. — 6) Le personnel des lignes télégraphiques et des ouvriers temporaires prêtent leur concours au service téléphonique. — 7) 29 dames et 5 hommes. — 8) Pour renseignements concernant les tarifs, voir statistique de 1895, *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897. — 9) Les taxes des conversations interurbaines sont confondues avec celles des conversations urbaines. — 10) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Russie. — 1) La Direction centrale est confondue avec la Direction générale des postes et des télégraphes. — 2) Il n'y a pas de renseignements précis. — 3) Compris dans le produit des abonnements urbains (fr. 6.108.683). — 4) Il n'y a pas de renseignements sur les recettes et dépenses des réseaux exploités par les Compagnies privées.

Sénégal. — 1) Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — 2) Les installations sont faites aux frais des abonnés.

Suède. — 1) Pour les réseaux urbains, les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm. de diamètre, et de fer de 3 ou 4 mm. de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont au papier et à l'air, de 50 à 250 fils doubles. — 2) Une partie considérable des fils téléphoniques sont mis sur les poteaux télégraphiques. — 3) Les circuits interurbains sont de cuivre dur ou de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5, 2,7, 3, 3,3 ou 4,5 mm. et de fer de 3, 4 ou 5 mm. de diamètre. — 4) 2637 km. sont à fil simple et 41.029 km. à fil double. — 5) 305 de ces postes sont ouverts pour le public comme cabines publiques. — 6) La direction est confondue avec celle des télégraphes. — 7) Personnel commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — 8) La plupart des télégraphistes sont des dames. — 9) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — 10) En outre, fr. 81.236 d'indemnité pour l'exploitation commune sur des lignes privées. — 11) Dont 2 dans des villes. — 12) Dont 5 dans des villes. — 13) Il n'existe pas de données à ce sujet.

Suisse. — 1) En général fils simples pour les lignes aériennes; fils doubles pour les lignes souterraines. — 2) Ce chiffre représente la longueur totale des lignes de câbles; la longueur totale des câbles mêmes est de 638 km. — 3) Ordi-

Statistique des communications téléphoniques, année 1899

Observations

nairement fils de bronze de 1,25 et 1,5 mm. — 4) Câbles à isolation de papier, armés de fils d'acier, de 27, 54, 104 et 212 âmes doubles. De ce chiffre 25.938 km. sont à âmes doubles et 4376 km. à âmes simples. — 5) Fils de bronze de 2 et 3 mm. — 6) Fils aériens de bronze de 3, 4 et 5 mm. — 7) La longueur des lignes interurbaines et internationales est comprise dans l'état des réseaux urbains (l. b.). — 8) Représentant une longueur de fils de 28.883 km. (les lacets comptés à double). — 9) Y compris 754 stations communales. — 10) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — 11) En outre, 40 télégraphistes surveillent aussi le service téléphonique. — 12) A savoir : 341 à titre permanent et 150 à titre temporaire; ils sont payés de fr. 3,50 à 6 par jour. — 13) Non compris 495 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — 14) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes. — 15) La recette (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes, s'élevant à fr. 25.167, se trouve comprise dans le produit des télégrammes (voir statistique télégraphique). — 16) Non compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 161.546. — 17) Y compris fr. 549.694 intérêts du compte de construction et de l'inventaire, plus fr. 1.395.094 amortissement du compte de construction.

Tunisie. — 1) Réseaux à simple fil. — 2) Fils de bronze silicieux de $1\frac{1}{10}$ mm. — 3) Fils de cuivre de 2 et 2,5 mm., de fer de 3 et 4 mm. — 4) Dont 677 km. communs avec des lignes télégraphiques. — 5) Câbles télégraphiques. — 6) Dont 718 km. de fil télégraphique utilisé simultanément ou alternativement au télégraphe. — 7) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — 8) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, page 75.

Victoria. — 1) Doubles fils pour les réseaux de Geelong et Warrnambool et fils simples pour les autres réseaux. — 2) Fils de cuivre dur de 1,65 mm. de diamètre. Une partie des fils dans les rues sont en câbles aériens. — 3) Câbles isolés au moyen de coton et de paraffine, enfouis dans des tranchées remplies de sable. — 4) Fils de cuivre dur de 1,65 et 2,11 mm. de diamètre sur des poteaux télégraphiques. — 5) En outre, il existe 281 lignes privées non reliées aux stations centrales. — 6) Sous la direction du „Deputy Postmaster General“. Les ingénieurs du télégraphe contrôlent toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques. — 7) Dont 10 hommes. — 8) Aucun relevé n'en a été fait. — 9) Pour renseignements concernant les tarifs, voir statistiques de 1895 (*Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897) et de 1898.

